

Les conditions de travail au Québec dans un contexte de mondialisation

Évolution de la qualité de l'emploi au Québec pour différents groupes de travailleurs : résumé des changements survenus sur le marché du travail depuis la fin des années 1990*

Par Luc Cloutier-Villeneuve**

Résumé

Les résultats présentés dans ce texte montrent que la qualité de l'emploi au Québec s'est améliorée de façon notable entre les années 1997 et 2010. La hausse remarquable de l'emploi de qualité élevée, tant en nombre qu'en pourcentage (307 000; 50 %), témoigne bien de ce changement. En conséquence, la part d'emplois de qualité supérieure s'est accrue tandis que celle des emplois de qualité faible a baissé sur la période.

Plus spécifiquement, on a vu que ces changements ont été observés surtout chez les femmes et se sont traduits par une plus grande baisse de leur présence dans les emplois de qualité faible. Les jeunes travailleurs ont également vu leur situation s'améliorer de façon notable avec une baisse importante de leur part dans les emplois de qualité moindre (13 points). Les travailleurs plus âgés ont également fait des progrès, notamment les 25-44 ans, qui ont vu leur proportion d'emplois de qualité élevée s'accroître de 9 points. Les résultats portant sur le niveau d'études ont révélé par ailleurs que les travailleurs peu ou moins scolarisés n'ont pas véritablement connu de gains au chapitre de la qualité de l'emploi, contrairement à ceux ayant fait des études postsecondaires. Enfin, on a vu aussi une amélioration chez les travailleurs ayant une durée d'emploi moindre (moins de 10 ans) entre 1997 et 2010.

Sur le plan de la couverture syndicale, on a constaté des avancées autant chez les travailleurs syndiqués que non syndiqués. Il convient de noter que ce dernier groupe a fait des gains plus appréciables pour ce qui est des emplois de qualité élevée (9 points contre 4 points). De plus, la baisse de la présence d'emplois de qualité faible s'est surtout produite dans les établissements de moindre taille (moins de 100 employés), et c'est dans ces mêmes établissements que la hausse de la proportion d'emplois de qualité élevée s'est manifestée en très large partie. Les résultats selon l'industrie ont été spectaculaires avec l'accroissement très important de la part de l'emploi de qualité élevée dans les industries regroupées de la finance (16 points), dans celle des services professionnels, scientifiques et techniques (15 points) et dans celle de la construction (13 points). Ajoutons que

* Ce texte est un résumé des résultats tirés de l'article « Bien définir la qualité de l'emploi pour mieux comprendre l'état et l'évolution du marché du travail », à paraître en 2012 dans P.-A. Lapointe (dir), *La qualité du travail et de l'emploi, au cœur des performances des entreprises et du développement durable des communautés*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

** Luc Cloutier-Villeneuve est analyste en statistiques du travail à l'Institut de la statistique du Québec.

la réduction de 12 et 11 points de la proportion d'emplois de qualité faible, respectivement dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration et dans celle de la fabrication, ressort de l'analyse.

Les tendances à venir en matière de qualité de l'emploi demeurent cependant incertaines. En effet, les besoins qui devraient s'accroître dans les prochaines années, en raison notamment des nombreux départs à la retraite, pourraient favoriser une meilleure qualité de l'emploi, tout comme le rehaussement des qualifications de la main-d'œuvre. Par contre, la reprise économique qui semble toujours fragile et les turbulences observées depuis un certain nombre d'années dans les industries des biens pourraient avoir un effet inverse sur l'évolution générale de la qualité de l'emploi.

Introduction

L'étude de la qualité de l'emploi fait de plus en plus l'objet d'analyses du marché du travail (Cloutier, Bernard et Tremblay, 2011; Leschke, Peña-Casas et Watt, 2011; Cloutier, 2010; UNECE, 2010; Greenan, Kalugina et Walkowiak, 2010; Boulet et Bourdarbat, 2010; Gilmore, 2009; Guillén et Dahl, 2009), et ce, peu importe que le contexte économique soit favorable ou non. On comprendra que la seule analyse du volume d'emploi ou de l'activité sur le marché du travail ne permet pas d'obtenir une lecture suffisante de la réalité vécue par les travailleurs. Occuper un emploi est certes une condition nécessaire pour espérer obtenir de bonnes conditions de vie, mais encore faut-il que cet emploi soit de bonne qualité. Entre les emplois peu rémunérés, de qualification faible et instables et ceux qui offrent une rémunération élevée assortie d'une qualification élevée et qui sont durables, l'éventail des conditions d'emploi et de travail peut être très étendu (Cloutier, Bernard et Tremblay, 2008). Il faut noter cependant que l'intérêt grandissant à l'égard de la qualité de l'emploi ne s'est pas encore traduit par des analyses sur les grandes tendances se dessinant sur le marché du travail en ce qui a trait aux différents groupes de travailleurs et aux milieux de travail. Le texte qui suit se veut une contribution en ce sens en présentant les principaux changements survenus au Québec en matière de qualité de l'emploi depuis la fin des années 90.

1. Démarche d'analyse

Trois niveaux de qualité de l'emploi ont été utilisés aux fins de cette analyse. Ils sont résumés dans le schéma 1¹. Les emplois de qualité élevée font partie d'un seul groupe d'emplois qui sont bien rémunérés (strates salariales horaires de 15,00 \$ ou plus), de qualification élevée, stables avec des heures normales de travail (30-40 heures) ou du temps partiel volontaire. Parmi les emplois de qualité moyenne, on retrouve cinq groupes d'emplois :

- 1- les emplois de qualification élevée, mais moins bien rémunérés (strate salariale horaire de moins de 15,00 \$);
- 2- ceux où les travailleurs sont surqualifiés, mais ont une bonne rémunération;
- 3- les emplois de qualification faible et qui sont bien rémunérés;
- 4- les emplois temporaires bien rémunérés;
- 5- les emplois de longue durée (41 heures ou plus par semaine) aussi accompagnés d'une bonne rémunération.

Pour leur part, les emplois de qualité faible comptent également cinq groupes :

- 1- les emplois à temps partiel involontaire caractérisés par une qualification variable et une moindre rémunération;
- 2- les emplois de qualification faible et qui sont moins bien rémunérés;

1. Ce regroupement a été fait à partir d'une typologie de la qualité de l'emploi en douze groupes développée par l'Institut de la statistique du Québec (voir Cloutier, 2008 : 40 et Cloutier, 2012 : 46).

- 3- ceux occupés par des travailleurs surqualifiés et qui sont moins bien rémunérés;
- 4- les emplois temporaires avec une moindre rémunération;
- 5- les emplois de longue durée moins bien rémunérés.

L'analyse de l'évolution de la qualité de l'emploi des travailleurs plus âgés a donc été faite à partir de ces trois niveaux². Quelles grandes tendances pouvons-nous en tirer?

2. Résultats

On note une augmentation de plus de 300 000 emplois de qualité élevée au Québec entre 1997 et 2010 (tableau 1)

Le marché du travail québécois, mesuré à partir du nombre d'emplois salariés, a crû de 21 % entre 1997 et 2010, comme le montre le tableau 1. Or, la croissance de l'emploi de qualité élevée a nettement augmenté (50 %) au cours de cette période avec une croissance de plus de 300 000 emplois. Cette augmentation est beaucoup plus forte que celle notée du côté des emplois de qualité moyenne (+26,4 %; +229 000) et contraste fortement avec la légère baisse observée du côté des emplois de qualité faible (-4,4 %; -40 000). En conséquence, la part de l'emploi de qualité élevée s'est accrue de façon non négligeable, passant de 25,5 % à 31,8 %, concurremment à une baisse assez marquée (8 points) de la proportion d'emplois de qualité faible (30 % en 2010). Même si la part de l'emploi de qualité moyenne a peu changé, il reste que ce type d'emploi est le plus fréquent sur le marché du travail québécois aujourd'hui (38 %). De façon générale, ces données indiquent qu'on dénombre davantage d'emplois bien rémunérés, stables, de qualification élevée et qui offrent des heures normales de travail ou du temps partiel volontaire au Québec en 2010, comparativement à 1997. Comment cela s'est-il traduit plus particulièrement dans les différents groupes de travailleurs?

Tableau 1
Évolution de la qualité de l'emploi, Québec, 1997-2010

	2010	Variation depuis 1997		Répartition de la qualité de l'emploi	
				2010	Variation depuis 1997
		k	%	%	points de %
Ensemble	2 875,9	495,9	20,8	100,0	..
Qualité faible	864,0	-40,0	-4,4	30,0	-7,9
Qualité moyenne	1 096,7	229,2	26,4	38,1	1,7
Qualité élevée	915,2	306,7	50,4	31,8	6,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Calculs effectués par l'auteur.

Les femmes réduisent fortement leur part d'emplois de qualité faible tout en augmentant leur présence dans les emplois de qualité élevée (tableau 2)

La baisse de la part de l'emploi de qualité faible s'observe tout autant chez les femmes que chez les hommes (tableau 2). Les femmes montrent toutefois une réduction plus prononcée à ce chapitre (10 points contre 7 points). En 2010, 34 % des femmes occupent un emploi de qualité faible; ce taux demeure toutefois plus élevé que celui noté chez les hommes (26 %), même si l'écart s'est réduit au cours de la période. Outre le fait qu'on

2. Voir à la fin de l'article pour les précisions méthodologiques sur la source de données et la population visée dans l'étude.

voit, au cours de la période, une augmentation relativement similaire de la proportion d'emplois de qualité élevée entre les genres (environ 6 points), il convient de souligner ici qu'autant de femmes que d'hommes, proportionnellement, occupent aujourd'hui des emplois de qualité élevée. Mais le fait que les travailleuses occupent davantage d'emplois de qualité faible et que les hommes occupent davantage d'emplois de qualité moyenne nous rappelle encore le fossé qui sépare les genres sur le plan de la qualité de l'emploi.

Tableau 2
Évolution de la qualité de l'emploi selon le niveau, résultats selon le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'études, Québec, 1997 et 2010

	Qualité faible			Qualité élevée		
	1997	2010	Variation (en pts.)	1997	2010	Variation (en pts.)
	%			%		
Femmes	43,9	34,1	-9,8	25,2	31,7	6,5
Hommes	32,8	26,1	-6,7	25,9	31,9	6,1
15-24 ans	74,7	61,8	-12,8	4,0	10,7	6,8
25-44 ans	35,8	25,9	-9,9	26,4	35,1	8,8
45-54 ans	29,3	25,6	-3,8	32,5	33,8	1,4
55 ans et +	37,3	33,4	-3,9	24,2	29,7	5,5
Sans diplôme d'études secondaires	58,4	56,0	-2,5	8,3	10,5	2,2
Diplôme d'études secondaires	44,5	43,6	-1,0	19,5	18,0	-1,6
Études postsecondaires	34,5	27,7	-6,7	28,2	32,4	4,2
Diplôme universitaire	17,9	13,5	-4,4	43,8	49,9	6,1

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Calculs effectués par l'auteur.

Les jeunes travailleurs diminuent fortement leur présence dans les emplois de qualité faible, mais cumulent toujours un important retard par rapport à leurs aînés pour ce qui est des emplois de qualité élevée (tableau 2)

Sans grande surprise, les jeunes travailleurs affichent, en 1997, une part nettement plus élevée d'emplois de qualité faible que leurs aînés. En fait, trois jeunes travailleurs sur quatre occupent ce genre d'emploi. Toutefois, sur la période, on observe une baisse très forte (13 points) de leur taux de présence dans les emplois de qualité faible. Malgré cette baisse, les jeunes accusent toujours un net désavantage par rapport aux travailleurs âgés de 25 ans et plus. En effet, les travailleurs âgés de 25 ans et plus voient aussi leur part dans ce type d'emploi diminuer sur la période; la réduction notée chez les 25-44 ans est d'ailleurs de 10 points. En 2010, seulement le quart des travailleurs âgés de 25 à 54 ans occupe un emploi de qualité faible. Par ailleurs, la situation des jeunes s'améliore également sur le plan des emplois de qualité élevée (avec un gain de 7 points), mais ces derniers, par rapport à leurs aînés, sont trois fois moins nombreux en proportion à occuper un tel emploi en 2010. Deux autres groupes font de réels gains au chapitre des emplois de qualité supérieure : les 25-44 ans (9 points) et les 55 ans et plus (6 points).

La qualité des emplois occupés par les travailleurs peu qualifiés ne s'améliore vraisemblablement pas, contrairement à la qualité des emplois occupés par les travailleurs plus qualifiés (tableau 2)

Les résultats ventilés selon le niveau d'études révèlent que les travailleurs peu qualifiés n'améliorent véritablement pas leur situation entre les années 1997 et 2010. Comme le montre le tableau 2, la présence des travailleurs n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou n'ayant pas de diplôme diminue très peu dans les emplois de

qualité faible. Ces travailleurs font difficilement des gains ou perdent du terrain au chapitre des emplois de qualité élevée. Si la situation des travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires est relativement meilleure que celle de leurs confrères moins scolarisés, il reste que ces deux groupes de travailleurs sont nettement désavantagés par rapport à ceux qui ont une plus forte scolarité. À cet égard, les données montrent qu'il y a eu à la fois une baisse de la part d'emplois de qualité faible et une hausse de l'emploi de qualité élevée chez les travailleurs ayant fait des études postsecondaires ou universitaires. En 2010, dans ce dernier cas, 50 % des travailleurs occupent un emploi de qualité élevée, soit une proportion cinq fois plus élevée que celle observée chez les plus faiblement scolarisés. Le facteur « éducation » influence donc grandement les tendances en matière de qualité de l'emploi.

On note une amélioration notable de la qualité de l'emploi des travailleurs ayant moins de 10 ans de durée d'emploi, contrairement à la situation notée chez ceux ayant une durée d'emploi plus longue (tableau 3)

Les salariés ayant travaillé depuis 10 ans chez le même employeur montrent une baisse appréciable de leur présence dans les emplois de qualité faible, celle-ci se situant entre 10 et 13 points (tableau 3). En parallèle, ils accroissent de façon importante leur part dans des emplois de qualité élevée entre 1997 et 2010, avec des hausses variant de 7 à 12 points. Il ne fait aucun doute ici que la situation des travailleurs occupant un emploi depuis moins de 10 ans s'améliore. Les tendances chez ceux ayant une plus forte durée d'emploi sont moins reluisantes, en particulier chez ceux en cumulant 20 ans ou plus. En effet, dans ce dernier cas, on observe peu de mouvement dans la qualité de l'emploi. Il reste cependant que plus la durée d'emploi est grande, plus les travailleurs sont susceptibles d'occuper des emplois de qualité élevée. À l'inverse, moins la durée est grande, plus les travailleurs sont susceptibles d'occuper des emplois de qualité faible. En 2010, 43 % des travailleurs occupant leur emploi depuis 20 ans et plus ont un emploi de qualité élevée, alors que 50 % de ceux dont la durée d'emploi est de moins d'un an occupent un emploi de qualité faible.

Tableau 3
Évolution de la qualité de l'emploi selon le niveau, résultats selon la durée de l'emploi, Québec, 1997 et 2010

	Qualité faible			Qualité élevée		
	1997	2010	Variation (en pts.)	1997	2010	Variation (en pts.)
	%			%		
Moins d'un an	61,3	49,7	-11,6	9,2	16,6	7,4
Entre 1 an et 3 ans	50,1	36,8	-13,3	15,6	27,0	11,5
Entre 4 ans et 9 ans	37,8	27,8	-10,0	26,0	34,2	8,2
Entre 10 ans et 19 ans	23,5	19,1	-4,3	36,7	39,5	2,8
20 ans et plus	14,1	14,8	0,7	42,7	43,0	0,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Calculs effectués par l'auteur.

Même si les travailleurs syndiqués font des gains au chapitre de la qualité de l'emploi, il reste que les non-syndiqués voient leur situation s'améliorer davantage sur la période (tableau 4)

Au-delà du fait que la qualité de l'emploi des travailleurs syndiqués est meilleure que celle des non-syndiqués (tableau 4), les résultats montrent que ces derniers ont davantage amélioré leur situation entre les années 1997 et 2010. En effet, les non-syndiqués ont vu leur part d'emplois de qualité faible diminuer davantage que les syndiqués (10 points contre 6 points), mais ont surtout fait des gains plus appréciables pour ce qui est des emplois de qualité élevée (9 points contre 4 points d'augmentation). En conséquence, les écarts entre

les travailleurs syndiqués et non syndiqués ont été réduits de l'ordre de 5 points, tant dans les emplois de qualité moindre que dans ceux de qualité supérieure. Contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre, cela ne s'explique pas par une détérioration de la situation de la qualité de l'emploi des syndiqués.

Tableau 4
Évolution de la qualité de l'emploi selon le niveau, résultats selon la couverture syndicale et la taille de l'établissement, Québec, 1997 et 2010

	Qualité faible			Qualité élevée		
	1997	2010	Variation (en pts.)	1997	2010	Variation (en pts.)
	%			%		
Syndiqué	26,0	20,5	-5,5	35,0	38,4	3,5
Non syndiqué	47,3	36,9	-10,4	18,3	27,1	8,8
Moins de 20 employés	51,6	41,6	-10,0	15,6	23,6	8,0
Entre 20 et 99 employés	41,4	32,4	-9,0	22,9	31,0	8,1
Entre 100 et 500 employés	29,3	23,4	-5,9	32,1	34,6	2,5
Plus de 500 employés	16,4	13,7	-2,7	41,6	44,4	2,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.
Calculs effectués par l'auteur.

Les travailleurs se trouvant dans les établissements de moindre taille (moins de 100 employés) sont ceux qui ont le plus bénéficié d'une amélioration de leur qualité de l'emploi (tableau 4)

Par ailleurs, le tableau 4 révèle que la baisse générale de la présence des emplois de qualité moindre que nous avons observée s'est surtout produite dans les établissements de taille réduite, soient ceux comptant moins de 100 employés. Plus particulièrement, la réduction a respectivement été de 10 et 9 points dans les établissements de moins de 20 employés et ceux comptant entre 20 et 99 employés. Ces établissements affichent également le meilleur score pour ce qui est de la croissance de l'emploi de qualité élevée. En effet, des hausses de 8 points y sont notées, contrairement à une augmentation se situant à environ 3 points dans le cas des établissements de 100 employés et plus. Ces tendances indiquent que, malgré le fait que la qualité de l'emploi dans les établissements de moindre taille soit toujours moins bonne, les travailleurs qui s'y trouvent ont été en mesure d'améliorer leur situation durant la période étudiée et de réduire leur retard par rapport aux travailleurs des autres établissements.

Les résultats ventilés selon l'industrie montrent qu'il y a eu des baisses appréciables (10 points ou plus) du côté des emplois de qualité faible dans trois industries et qu'il y a eu concurremment une hausse appréciable (10 points ou plus) de la proportion d'emplois de qualité élevée dans quatre industries (tableau 5)

Entre 1997 et 2010, trois industries se démarquent par une baisse de la proportion d'emplois de qualité faible (tableau 5). L'hébergement et les services de restauration (12 points), la fabrication (11 points) ainsi que la finance, les assurances, l'immobilier et la location (10 points) montrent des réductions relativement importantes. La diminution de la présence d'emploi de qualité moindre est également généralisée à toutes les autres industries, celle-ci variant entre 2 et 7 points. Malgré ces améliorations, on doit noter qu'il existe, encore en 2010, de grandes différences entre les industries dans les emplois de ce type. Ainsi, l'hébergement et les services de restauration (62 %) et le commerce (51 %) affichent des parts d'emplois de qualité faible nettement supérieures à celles des autres industries, en particulier par rapport à celles des administrations publiques (8 %), des services d'enseignement (16 %) et de la construction (14 %).

Tableau 5
Évolution de la qualité de l'emploi selon le niveau, résultats selon les principales industries¹, Québec, 1997 et 2010

	Qualité faible			Qualité élevée		
	1997	2010	Variation (en pts)	1997	2010	Variation (en pts)
	%			%		
Construction	21,1	14,2	-7,0	30,2	42,9	12,7
Fabrication	41,3	30,7	-10,6	19,2	23,7	4,5
Commerce	57,3	50,5	-6,8	13,0	16,7	3,7
Transport et entreposage	38,3	33,2	-5,1	17,5	17,3	-0,3
Financ., assur., immobilier et location	30,4	20,7	-9,7	30,4	45,9	15,5
Serv. prof., scientif. et techniques	20,0	13,0	-7,0	34,8	49,4	14,7
Services d'enseignement	17,8	15,9	-1,9	46,1	45,3	-0,8
Soins de santé et assistance sociale	29,7	24,3	-5,4	40,6	42,8	2,1
Information, culture et loisirs	29,6	22,6	-7,0	29,1	39,4	10,3
Hébergement et services de restauration	73,8	62,0	-11,8	3,5	4,9	1,5
Administrations publiques	13,8	7,6	-6,2	42,8	47,4	4,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

Calculs effectués par l'auteur.

1. Les industries présentées dans ce tableau comptent pour 90 % de l'ensemble des travailleurs salariés, tant en 1997 qu'en 2010.

Les résultats les plus frappants demeurent toutefois l'accroissement notable de la proportion d'emplois de qualité élevée dans quatre industries. Ainsi, cette proportion augmente de 16 points dans l'industrie de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location, de 15 points dans les services professionnels, scientifiques et techniques, de 13 points dans la construction et de 10 points dans l'industrie de l'information, de la culture et des loisirs. Ces hausses sont largement supérieures à celles qui ont été notées dans les autres industries, où on observe même une tendance baissière pour ce qui est des services d'enseignement et du secteur du transport et de l'entreposage. En 2010, on observe les plus fortes proportions d'emplois de qualité élevée dans les services professionnels, scientifiques et techniques, les administrations publiques, ainsi que la finance et ses groupes industriels associés. À l'opposé, les industries de l'hébergement et des services de restauration, du commerce, ainsi que celle du transport et de l'entreposage sont les plus désavantagées sur ce plan.

3. Résumé

Les résultats présentés dans ce texte montrent que la qualité de l'emploi au Québec s'est améliorée de façon notable entre les années 1997 et 2010. La hausse remarquable de l'emploi de qualité élevée, tant en nombre qu'en pourcentage (307 000; 50 %), témoigne bien de ce changement. En conséquence, la part d'emplois de qualité supérieure s'est accrue tandis que celle des emplois de qualité faible a baissé sur la période.

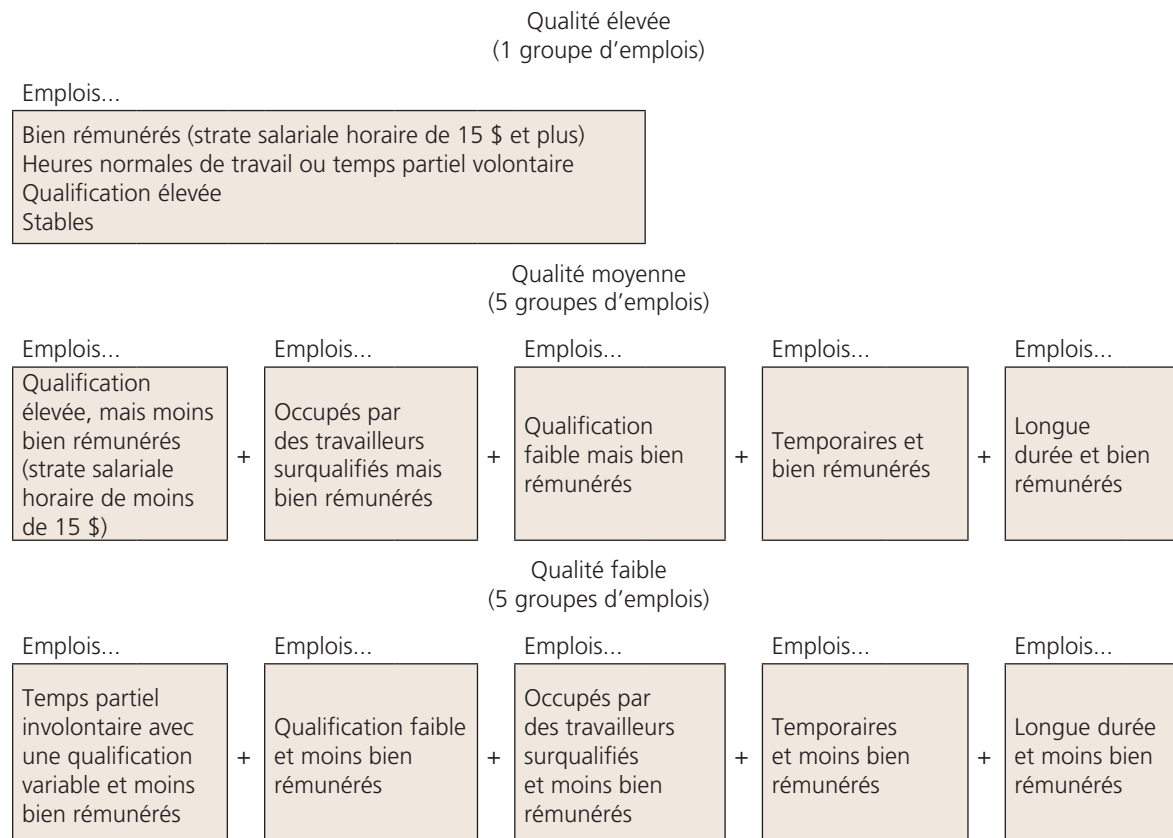
Plus spécifiquement, on a vu que ces changements ont été observés surtout chez les femmes et se sont traduits par une plus grande baisse de leur présence dans les emplois de qualité faible. Les jeunes travailleurs ont également vu leur situation s'améliorer de façon notable avec une baisse importante de leur part dans les emplois de qualité moindre (13 points). Les travailleurs plus âgés ont également fait des progrès, notamment les 25-44 ans, qui ont vu leur proportion d'emplois de qualité élevée s'accroître de 9 points. Les résultats portant sur le niveau d'études ont révélé par ailleurs que les travailleurs peu ou moins scolarisés n'ont pas

véritablement connu de gains au chapitre de la qualité de l'emploi, contrairement à ceux ayant fait des études postsecondaires. Enfin, on a vu aussi une amélioration chez les travailleurs ayant une durée d'emploi moindre (moins de 10 ans) entre 1997 et 2010.

Sur le plan de la couverture syndicale, on a constaté des avancées autant chez les travailleurs syndiqués que non syndiqués. Il convient de noter que ce dernier groupe a fait des gains plus appréciables pour ce qui est des emplois de qualité élevée (9 points contre 4 points). De plus, la baisse de la présence d'emplois de qualité faible s'est surtout produite dans les établissements de moindre taille (moins de 100 employés), et c'est dans ces mêmes établissements que la hausse de la proportion d'emplois de qualité élevée s'est manifestée en très large partie. Les résultats selon l'industrie ont été spectaculaires avec l'accroissement très important de la part de l'emploi de qualité élevée dans les industries regroupées de la finance (16 points), dans celle des services professionnels, scientifiques et techniques (15 points) et dans celle de la construction (13 points). Ajoutons que la réduction de 12 et 11 points de la proportion d'emplois de qualité faible, respectivement dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration et dans celle de la fabrication, ressort de l'analyse.

Les tendances à venir en matière de qualité de l'emploi demeurent cependant incertaines. En effet, les besoins qui devraient s'accroître dans les prochaines années, en raison notamment des nombreux départs à la retraite, pourraient favoriser une meilleure qualité de l'emploi, tout comme le rehaussement des qualifications de la main-d'œuvre. Par contre, la reprise économique qui semble toujours fragile et les turbulences observées depuis un certain nombre d'années dans les industries des biens pourraient avoir un effet inverse sur l'évolution générale de la qualité de l'emploi.

Schéma 1
Principales caractéristiques des groupes d'emplois se trouvant dans les trois niveaux de qualité



Source de données et traitements statistiques

Les données utilisées dans cet article proviennent du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête sur la population active, de Statistique Canada. Tous les calculs ainsi que l'utilisation et l'interprétation de ces données relèvent entièrement de l'auteur. La série statistique comportant les indicateurs sur la qualité de l'emploi commence en 1997. Les données les plus à jour au moment de la rédaction de ce document sont celles de 2010. La population visée est celle des travailleurs salariés âgés de 15 ans et plus résidant au Québec et n'étant pas aux études à temps plein. On exclut les étudiants à temps plein, puisque leur principale activité est justement de poursuivre leurs études. Les travailleurs autonomes sont exclus des résultats. Les données sur la rémunération ne sont pas collectées pour ce groupe, car la notion de stabilité d'emploi n'est pas appropriée dans leur cas. Les données sur la rémunération sont exprimées en dollars de 2002; elles tiennent donc compte de l'effet de l'inflation. À l'exception de l'analyse de l'ensemble de l'emploi salarié, les données présentées portent uniquement sur la qualité faible et élevée de l'emploi salarié afin d'alléger la présentation des résultats.

Bibliographie

Boulet, M. et Boudarbat, B. (2010). *Un diplôme postsecondaire canadien. Un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants?* Montréal : Étude IRPP, no 8, septembre.

Cloutier, L., Bernard, P. et Tremblay, D.-G. (2011). Activité professionnelle et responsabilités professionnelles : les mères sont-elles encore perdantes dans leur qualité de l'emploi?, *Relations industrielles/Industrial Relations*, 66 (2), 256-278.

Cloutier, L. (2012). *La qualité de l'emploi des travailleurs plus âgés au Québec : regard sur l'évolution de la situation des femmes et des hommes*, Institut de la statistique du Québec.

Cloutier, L. (2010). *L'évolution de la qualité de l'emploi des femmes et des hommes au Québec entre 1997 et 2007 : l'ascenseur de la scolarisation et le fardeau des responsabilités familiales* (Thèse de doctorat). Montréal : Université de Montréal.

Cloutier, L. (2008). *La qualité de l'emploi au Québec, développements conceptuels et création d'une typologie. État actuel de la réflexion*, Institut de la statistique du Québec.

Gilmore, J. (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi* (Document de recherche). Ottawa : Statistique Canada, Série d'analyses de la population active immigrante.

Greenan, N., Kaalugina, E. et Walkowiak, E. (2010). *Trends in Quality of Work in the EU-15: Evidence from the European Working Conditions Survey (1995-2005)* (Document de travail, no 133). Centre d'études de l'emploi (CEE).

Guillén, A. M. et Dahl, S.-Å. (2009). *Quality of Work in the European Union. Concept, Data and Debates from a Transnational Perspective*, Brussels : Éditions scientifiques internationales, Series Work and Society.

Leschke, J., Peña-Casas, R. et Watt, A. (2011). Possibilities and challenges for building a European Indicator on Job Quality. In K. Busch, M. Flore and H. Schlatermund (eds.) *Socially Unbalanced Europe: Socio-political Proposals in Times of Crisis*, Merlin Press.

United Nations Economic Commission for Europe (UNECE). 2010. *Measuring Quality of Employment, Country Pilot Reports*, Geneva : United Nations.